

VALDURENQUE-INFOS



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la MAIRIE DE VALDURENQUE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE

NUMERO 36

Les Voeux du Maire



1991 se termine qui a vu l'aboutissement du projet des nouvelles écoles de VALDURENQUE

VALDURENQUE doit continuer a se développer et en 1992, nous verrons la réalisation de la première tranche du lotissement.

Que pour tous les habitants de VALDURENQUE, 1992 voit la réalisation de leurs voeux les plus chers pour eux même, pour la commune et pour la France.

LE MAIRE.

COMMUNIQUE

Désormais, les habitants de VALDURENQUE ont accès gratuitement aux services de la bibliothèque municipale de la ville de CASTRES.

MARIAGES

Michel FRANCESCATTI et Elisabeth NEGRE le 6 avril
Gérald Robert VIDAL et Nathalie Valérie Simone IZARD le 13 juillet
Francis Henri CAUSSE et Pascale Odette Reine MASSE le 27 juillet
Karim HAOUARI et Ingrid Jeanine Serge Ghislaine BUDD le 21 septembre

ETAT CIVIL 1991

NAISSANCES

Nadège, Gaëlle PISTRE née le 9 septembre
Natacha, Germaine, Laura DUBOIS née le 4 novembre
Marion, Albanie, Lucie ROLAND née le 26 décembre

DECES

Cécilia PRADELLES veuve GUIBAUD le 29 mai
Joseph André COMBELASSE le 31 mai
Dalila SOMPAYRAC épouse DAUZAT le 6 août
Aurélie Jeanne Antoinette ANGLADE épouse AZEMA le 16 août

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 1991

Election d'un adjoint

Il a été procédé à l'élection d'un adjoint en remplacement de Monsieur CREUZET Jean-Pierre démissionnaire, sans élection préalable pour compléter le Conseil Municipal.

Madame GARCIA Florence ayant eu la majorité absolue des voix a été proclamée adjoint et a été immédiatement installée. Mme GARCIA est déléguée au Syndicat d'Adduction d'Eau de LABRUGUIERE.

Compte de gestion

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 1990 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur a été approuvé à l'unanimité.

Compte administratif

Compte administratif principal :

Excédent de fonctionnement : 460 973.23 Frs

Excédent d'investissement : 1 624 034.55 Frs

Compte administratif pour le Centre Communal d'Action Sociale :

Excédent de fonctionnement : 22 546.18 Frs

Compte administratif pour l'Assainissement :

Déficit de fonctionnement : 209 797.77 Frs

Déficit d'investissement : 6 801.58 Frs

Budget supplémentaire

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

Budget principal :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 580 202 Frs

Dépenses et recettes d'investissement : 2 233 420 Frs

Budget C.C.A.S :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 22 546 Frs

Budget assainissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 219 829 Frs

Dépenses et recettes d'investissement : 31 361 Frs

Groupe scolaire

Des panneaux de liège supplémentaires seront posés dans les classes. Plusieurs paillasons fabriqués par les employés communaux à l'aide de grilles en fer seront posés devant les portes d'accès aux cours de récréation.

P.O.S

Après réflexion de la commission du lotissement, il a été décidé de supprimer l'emplacement réservé à l'angle de la rue des Sports et de la R.N. 112. En conséquence, tout le réseau routier de la partie ancienne du village est à étudier : déboucher de la rue de l'Eglise sur la rue des Sports, déboucher de la rue Victor Landes sur la R.N. 112, liaison entre l'ancien et le futur lotissement.

Station d'épuration

Les observations apportées sur la fiche de visite lors du contrôle de la station d'épuration sont les suivantes :

- bonne qualité du rejet et parfait entretien de l'ensemble.

Ordures ménagères

Une convention a été signée avec la ville de CASTRES qui accepte de prendre en charge dans son centre de transfert les ordures ménagères collectées sur la commune.

En contre partie des nuisances supportées par notre commune du fait du maintien de la décharge du Pioch en classe 3 et de son extension, la ville de CASTRES accepte de nous accorder quelques compensations :

- mise à disposition des élèves de VALDURENQUE de la piscine et de la future patinoire

- accueil des habitants de la commune à la bibliothèque municipale.

- don de fleurs pour nos espaces verts.

QUESTIONS SCOLAIRES

Photocopieur

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge d'une partie de la location du photocopieur de l'école, soit 36 mensualités à 166 Frs.

C.A.T.E.

Le CATE ne pouvant maintenant commencer qu'en début d'année 1992, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 3 500 Frs correspondant aux 2/3 de la proposition faite lors d'une réunion qui a eu lieu en Juin 1991.

QUESTIONS DIVERSES

Une armoire des anciennes écoles est demandée pour la couture et la peinture sur soie de la M.J.C.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 1991

P.O.S

L'enquête publique pour la modification du P.O.S est en cours et se terminera le 20 décembre 1991.

Lotissement

L'acquisition du terrain pour le futur lotissement sera réalisée au moyen d'un emprunt auprès de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel du Tarn. Le remboursement des intérêts et du capital ne commencera que dans 2 ans.

Les travaux seront financés de la même façon.

QUESTIONS SCOLAIRES

Différents problèmes et travaux à revoir ont été signalés à l'architecte M. BELTRAN lors de sa visite le jeudi 12 décembre. Toutes ces malfaçons seront reprises au cours des vacances de Noël. La majorité des conseillers souhaite que le passage entre l'école et la propriété Lavagne soit conservé en passage «piétons».

Demandes du Conseil d'école :

- Avance de la subvention CATE allouée par la Direction de la Jeunesse et des Sports pour un montant de 6 000 Frs : Accord du Conseil Municipal.

- Utilisation du vestiaire du terrain de football dans le cadre du CATE : voir à l'usage.

- Utilisation de la salle des fêtes pour des «jeux de ballons» dans le cadre du CATE : refus du Conseil Municipal par 12 voix contre 2.

- Enlever les laurines du jardin potager : Accord du Conseil Municipal elles seront replantées devant la salle des fêtes en bordure de la rue de l'Autan.

- Mettre du liège supplémentaire sur les murs des classes : Accord du Conseil Municipal pour du liège en rouleau moins cher.

Goûter de Noël

Une subvention de 18 Frs par enfant est allouée à la Coopérative Scolaire pour le goûter de Noël.

QUESTIONS DIVERSES

Achat d'une machine à écrire

Le Conseil Municipal accepte l'achat d'une machine à écrire OLYMPIA modèle Comfort MD proposée par le Centre Mécanographique à Castres.

ADDUC

Le Conseil Municipal refuse d'allouer une subvention pour le maintien de 2 centres de contrôle automobile dans le Tarn car il n'y a pas de véhicules municipaux concernés.

Agout supérieur

Une lettre d'engagement sera demandée aux propriétaires intéressés par l'aménagement de la «portion de DURENQUE» les concernant qui souhaitent bénéficier des subventions accordées par l'intermédiaire de la commune.

Aménagement de logements

Membres de la Commission :
M. CROS, Maire
M. De BLAY, M. CAUSSANEL, Mme GARCIA, adjoints
Mme TARAYRE, Mme ROUQUIER, M. AZEMA.

Une subvention de l'Etat, du Département et du Conseil Général égale à environ 30 % pourrait nous être octroyée.
Estimation des travaux :
Un logement au-dessus de la future agence postale : 180 000 Frs
Un logement dans l'ancien logement instituteur : 160 000 Frs
Un studio dans le foyer de la M.J.C. de 66 m² : 100 000 Frs
Aménagement du préau pour le foyer des jeunes : 80 000 Frs

Demandes des conseillers

Transports scolaires : Ne pas payer un supplément pour le départ de VALDURENQUE à 7H25 sur le trajet «BOISSEZON-CASTRES».

Proposition d'un sens unique pour le fond de la rue des Sports.

Des gouttières ont été signalées sur les lavoirs rue de la Durenque.

Remettre le feu «piéton» en service.

Mettre une boîte aux lettres de l'autre côté de la Route Nationale pour ne pas avoir à traverser.

Mettre un filet pour protéger l'école des impacts des ballons de football.

COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS

ECOLE

LOTO

Le loto de l'école et de la Maison des Jeunes et de la Culture a enregistré une très bonne affluence.

Je remercie :

- Monsieur TAURINES, Président du Club d'Animation et Messieurs ROQUES et PAGES du Club du 3ème AGE pour le prêt gratuit et la mise en place des sonos ;
- Tous les bénévoles qui ont aidé aux différentes tâches matérielles ;
- Les nombreux parents qui ont offert des lots ;
- Les commerçants et les artisans qui ont répondu favorablement à nos sollicitations.

Goûter de Noël

Il a eu lieu le vendredi 20 décembre dans la salle rythmique du Groupe Scolaire. Les élèves se sont régalés en mangeant des crêpes préparées par Mesdames LAURENS et ROUQUIER. Le père-Noël, quant à lui, a gâté les enfants puisqu'il leur a apporté des cadeaux collectifs pour chaque classe.

- Classe maternelle : puzzles, pelles à sable, jeu éducatif.
- Classe C.P. - CE1 ; jeu éducatif, boîte de légo.
- Classe CE2 - CM1 - CM2 : boîte de mécano, boîte de M.TRON.



C.A.T.E

A partir du 1er janvier, un CATE (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant) va être mis en place. Il se fera en liaison avec la M.J.C. La subvention de 9 500 Frs (6 000 Frs de la Jeunesse et des Sports, 3 500 Frs de la Mairie) va nous permettre d'avoir une activité «Théâtre» le vendredi de 16H30 à 18H15 et d'autres activités qui demandent un budget d'investissement (ateliers, football, jeux de société et éducatifs, création). Il est important de noter que les parents d'élèves qui s'investissent dans ce projet sont tous bénévoles.

Programme du CATE :

LUNDI de 12H30 à 13H30 : Atelier, Jeux éducatifs.

Animatrices : Mesdames ROUQUIER, AMBLARD, AMALRIC-ORTI.

LUNDI de 16H30 à 17H30 : Football.

Animateurs : Messieurs MORENO et ZAHIL.

JEUDI de 12H30 à 13H20 : Atelier raquettes.

Animatrice Madame PECH

JEUDI de 16H30 à 17H45 : Atelier création.

Animatrices : Mesdames BELLIL, MARTIN, JANES.

VENDREDI de 16H30 à 18H15 : Atelier Théâtre.

Animatrice : Melle ARSON.

Madame ROUQUIER et Madame BISSERKINE interviendront pendant le temps scolaire dans le cadre de deux activités : piscine et initiation à l'environnement.

Le Directeur : A. BAUMGART

M.J.C

Sortie patinoire

Le mercredi 6 novembre 42 jeunes membres de notre M.J.C sont allés à la patinoire de la Fraternité à TOULOUSE. Pour cette sortie, ils étaient encadrés par Mesdames ROUQUIER, GARCIA, MARTIN, JANES, DELMAS, AMBLARD et Monsieur BAUMGART.



Nos plus jeunes patineurs ont déjà le sens de l'équilibre.

Rappel : La prochaine sortie patinoire aura lieu le 22 janvier 1992

Gymnastique

Voilà une activité en plein essor (48 inscrites) ! Les adhérentes et le Conseil d'Administration de la M.J.C souhaitent un prompt rétablissement à l'animatrice, Madame MARCATO, qui a dû subir une intervention chirurgicale. Mesdames TARAYRE et SOMPAYRAC assurent l'intérim à la satisfaction générale.



Atelier couture

Animatrice : Madame SABLAYROLLES.

Pour cette activité nous avons aussi enregistré de nouvelles adhésions.

Sorties culturelles

Connaissance du Monde.

Les jeunes membres de notre M.J.C ont déjà vu 2 sujets intéressants :

- L'Australie et Aventures Arctiques au Canada.

Le Président : G. MARTIN

CLUB DE LA FRATERNITE

Le 25 septembre a eu lieu à SAISSAC le repas traditionnel qui réunissait les participants des tournois de belote et de pétanque des Clubs de LABRUGUIERE, LAMEILHE, LAGARRIGUE, VIVIERS LES MONTAGNES et VALDURENQUE.

Le temps pluvieux n'incitait pas les Aînés des Clubs à explorer la campagne environnante. Dès lors, les parties de belote et le bal eurent un vif succès.

Le 23 octobre, malgré la première gelée automnale en plaine, le Club ami de BOISSEZON se joignit à nous pour une sortie à RABASTENS.

La visite du Mas de Grouze permit aux participants de déguster l'excellent vin de cette cave et d'acquérir quelques unes des bonnes bouteilles de ce cru gaillacois.

Le Relais de la Route d'Argent nous accueillit et nous servit un succulent repas. L'après-midi, bal et belote divertirent les participants.

Cette belle journée marquée par la bonne humeur enchantait tous les Aînés des deux Clubs.

Le 12 janvier prochain le Club de la Fraternité de VALDURENQUE organise son loto annuel à 15 heures à la Salle des Fêtes. Jeunes et Anciens sont tous invités à essayer (si la chance leur sourit) de gagner les nombreux lots qui seront mis en jeu.

Le 16 janvier, se tiendra à 14H30 à la Salle des Fêtes l'Assemblée Générale du Club de la Fraternité. Cette réunion se terminera par un goûter auquel tous les membres du Club sont cordialement invités.

Vous êtes retraités et vous désirez passer chaque semaine quelques heures de détente dans une franche camaraderie, rejoignez-nous au Club de la Fraternité. Vous y serez chaleureusement accueillis.

Le Président : P. MOGA

FOOTBALL JUNIORS-SENIORS

Le jour de Noël et de la Saint Sylvestre arrivent, la trêve hivernale aussi pour nos joueurs Valdurenquois. Trêve de courte durée, car il faudra rechausser les crampons dès le 12 janvier pour jouer la seconde partie du championnat.

Le début de saison s'est annoncé moyen, avec toujours quelques contreperformances, lesquelles sont dues en partie à l'absence de certains joueurs, écartés pour des blessures (MARTIN, CAUSSE, T. MONTIEL).

CHAMPIONNAT : à domicile, Valdurenque a beaucoup de difficultés à poser son jeu d'attaque au détriment d'équipes faibles. Petites victoires avec Ambres (2-1) et Arthès (2-1), défaite sans appel (1-5) au dépend d'Augmontel. A l'extérieur, l'équipe fanion réagit mieux. A St Affrique victoire difficile (2-1), chez les Espoirs Albigeois (1-1), l'exploit est arrivé à Busque, où nos locaux se sont imposés (3-1) face à une excellente formation. La seconde défaite est arrivée contre l'équipe promue de cette saison, le Castres Sporting Club (3-1).

Au classement, quatre équipes sont à égalité avec 16 pts; à 4 pts d'Augmontel, mais la différence de buts est défavorable à Valdurenque qui, avec 12 buts marqués contre 13 encaissés, se retrouve en cinquième position.

COUPE DU TARN : au premier tour, défaite aux tirs aux buts contre le Travet, mais Valdurenque sera repêché. Au second tour, sur le terrain de la commune du Travet, Valdurenque s'est imposé face à Dénat par 7 à 1, en dépit du froid, brouillard, baraque de chantier en guise de vestiaires sans douches et enfin terrain cahotique entouré de fil barbelé. Il est inconcevable que de telles choses puissent exister en football UFOLEP. Pour les 1/8 de finale, le tirage au sort désignait une équipe bien connue de nos joueurs, Caucalières. Sur le terrain de Laborde Basse, en présence de Monsieur CROS et de Monsieur PECH, maires respectifs de Valdurenque et de Caucalières, le match eu lieu et a vu nos adversaires vainqueurs de la rencontre (3-1). Il faut noter que l'effectif de Caucalières a changé à 90 % ainsi que son fair-play.

Tous les joueurs et son responsable souhaitent la bienvenue au nouveau Président de la MJC, Monsieur MARTIN, en espérant qu'il agisse pour le mieux dans cette dure tâche.

Nous le remercions ainsi que les membres du bureau pour le nouveau local attribué à la section Football, (ancienne classe d'école) où déjà, des projets d'aménagements intérieurs sont à l'étude. Nous remercions par ailleurs. Monsieur CREUZET, ancien président, pour tout son temps apporté à la MJC et son soutien au Football.

Tout le club, joueurs et responsable, souhaitent aux Valdurenquois et Valdurenquoises, de bonnes et heureuses fêtes de Noël ainsi que tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 1992.

L'A.S. VALDURENQUE informe qu'elle va organiser prochainement des tournois de belote. A cet effet, des affiches seront visibles chez les commerçants du village, une semaine avant les dates convenues.

Le Responsable.

CLASSEMENT :	pts	g	n	p	pour	cont	dif
1, AUGMONTEL,	20	6	1	0	22	06	+16
2, ST AFFRIQUE,	16	3	2	3	19	13	+06
3, BUSQUE,	16	4	1	2	15	10	+05
4, CASTRES,	16	4	1	2	16	12	+04
5, VALDURENQUE,	16	4	1	2	12	13	-01
6, ESCOUSSENS,	15	4	0	3	13	15	-02
7, ALBI,	11	1	3	3	08	15	-07
8, ARTHES,	10	1	1	5	08	20	-12
9, AMBRES,	07	0	0	7	06	19	-13

RESULTATS :



Coupe VALDURENQUE	-	LE TRAVET	2.4
Champ VALDURENQUE	-	ARTHES	2.1
Champ ST AFFRIQUE	-	VALDURENQUE	1.2
Champ VALDURENQUE	-	AUGMONTEL	1.5
Champ ALBI	-	VALDURENQUE	1.1
Champ BUSQUE	-	VALDURENQUE	1.3
Coupe VALDURENQUE	-	DENAT	7.1
Champ VALDURENQUE	-	AMBRES	2.1
Champ CASTRES	-	VALDURENQUE	3.1
Coupe VALDURENQUE	-	CAUCALIERES	1.3

ASSOCIATION MOTONAUTIQUE JET-SKI

En cette période d'hiver, l'Association voit ses activités de Jet-Ski réduites au minimum, ce qui permet de réviser les machines et préparer la saison 1992 qui débutera au Lac de LA RAVIEGE fin mai pour se terminer fin août 1992.

Il est à l'étude un projet de pin's à l'effigie du club.

Le LOTO annuel est programmé à la salle des fêtes le dimanche 16 février 1992 à 16 heures.

Les membres de l'Association adressent leurs vœux de bonheur et de prospérité aux habitants et associations de la commune.

Le Président : D. MASSE



L'INSURECTION TOULOUSAINE

Une nouvelle conspiration rendue plus facile que celle de l'AN V (1797) par la faiblesse du DIRECTOIRE et par le mécontentement provoqué par la loi des otages fut ourdie au commencement de l'AN VII (1799).

Le DIRECTOIRE avait cherché à colorer ses mesures de quelques prétextes. Ce fut dans cette intention qu'il fit ourdir la conspiration de Toulouse. Lizon AZAIS, le chef des royalistes castrais nous raconte la part que les conspirateurs du pays castrais prirent dans cette nouvelle aventure.

- «Il fut convenu, écrit-il, qu'il fallait s'armer et se jeter avec des masses sur un gouvernement en partie abattu. C'est dans les murs de Toulouse que devaient se réunir les bras qui voulaient renverser le gouvernement. Une espèce de vertige s'était emparé de toutes les têtes. Avec une raison plus saine, on aurait vu que les moteurs de cette conspiration n'étaient que des agents perfides et que les séides du parti royaliste étaient d'avance voués au sacrifice. Le secret est l'âme de ces dangereuses entreprises et la divulgation les tue.

Il y avait à Toulouse un certain M. D... qui se disait chargé de la part des princes d'organiser dans le midi un mouvement insurrectionnel. Son plan était d'une exécution facile et ce projet n'aurait pas dû échouer. Toulouse offrait de grandes ressources, une population dévouée, un arsenal, une poudrerie et une fonderie et était liée à des points divers à d'autres départements faciles à insurger, le TARN, l'ARIEGE et le GERS. Avec de pareilles ressources, au premier signal, la campagne pouvait s'ouvrir et mettre en jeu des forces importantes. Cependant, si on avait été moins aveugle, on aurait vu que par le nombre d'indiscrétions déjà commises, on était à la merci de la police révolutionnaire et que le gouvernement avait dans ses mains tous les fils de la conspiration. Cette imprudence compromit le pays et fit couler beaucoup de sang».

Lizon AZAIS continue pour raconter la part que prit le TARN dans cette affaire.

- «J'étais appelé à prendre part à ce désastre. Des circonstances fortuites me sauvèrent. Ma méfiance me fut de quelque secours, sans elle le TARN aurait eu sa part de scènes sanglantes. Un certain M. S..., ancien procureur, homme léger de caractère et d'esprit, me chargea au nom du roi des opérations militaires de mon département. J'avais déjà à ma disposition tous les proscrits de l'AN V, plus quelques fugitifs de l'HERAULT et la partie montagneuse du département.

Les rapports que je recevais de Toulouse me tenaient très imparfaitement au courant de ce qui se passait. Je priais M. S... de convoquer au Château de GAIX tous ceux qui se disposaient à revêtir la cuirasse et à ceindre l'épée. Il semblait être dans l'ordre naturel que je fusse chargé du commandement des troupes du TARN puisque je les avais organisées comme chef en l'AN V avec l'aide du Baron de GAIX. Cette place fut revendiquée par M. le chevalier de M..., officier en retraite, sorti des rangs de l'ancien et du nouveau régime, pensionné par la République mais je m'y opposais.

Les notions que j'avais sur ce qui se passait à Toulouse étaient peu exactes. Cette incertitude me mit dans l'impossibilité d'agir simultanément avec les royalistes de la Haute-Garonne.

Indécis sur ce que j'avais à faire, j'envoyais un de mes lieutenants à Toulouse. Lorsqu'il y arriva, l'artillerie des républicains était braquée sur les remparts et le sang des royalistes avait déjà baigné ses murailles. J'avais formé une ligne d'opérations sur la route de CASTRES à BRASSAC et j'avais pris une position masquée dans les rochers du SIDOBRE, à La Rouquette. Là, j'attendais le signal pour agir. De ce point, je m'étais mis en communication avec le baron de GAIX qui avait son quartier général du Château de Massuyés.

Le bruit venait de se répandre que l'armée toulousaine s'était ébranlée. Cette nouvelle avait redoublé l'impatience de cette division qui avait formé ses masses, arboré le drapeau blanc et fait, malgré la défense de son commandant quelques mouvements agressifs. La division que je commandais voulut me contraindre par la menace à marcher sur CASTRES. Je devais leur résister et cette résistance faillit me coûter la vie. La connaissance que j'acquis du drame sanglant qui se passait sous les murs de Toulouse me fit changer mes dispositions. Il fallut licencier mes légions.

A Toulouse, les insurgés arrivés sous ses murs devaient voir les portes s'ouvrir devant eux. Les royalistes toulousains devaient d'abord s'emparer de l'Arsenal, de tous les postes militaires et désarmer toutes les troupes. Cette opération n'eut pas lieu. Les insurgés étaient à peine sous les remparts que les troupes républicaines se trouvaient en mesure de les recevoir. Les malheureux arrivaient avec confiance, porteurs d'armes impuissantes ; des faux, des fourches, de mauvais fusils de chasse. Une sortie de la garnison refoula les troupes royales. Cette armée chercha en vain à se rallier. Une partie fut anéantie dans les plaines de CARAMAN, l'autre se replia sur les PYRENEES. Quand ces débris parvinrent aux dernières positions françaises, ils ne se composaient plus que de quelques chefs qui avaient pris cette direction pour assurer leur fuite. Les malheureux cherchaient la liberté en passant la frontière, ils trouvaient des fers. L'ESPAGNE viola à l'égard des vaincus tous les principes en les livrant aux gendarmes français. Ils furent traînés dans les cachots de TOULOUSE et périrent sur l'échafaud.

Le Château de GAIX qui avait servi de centre à l'insurrection fut livré par ordre de l'administration du TARN aux démolisseurs. Les ouvriers du pays désignés pour cette tâche refusèrent de l'accomplir. Pour les y forcer, le département envoya un détachement de 25 hommes qui logèrent dans le château. Cette demeure féodale, à laquelle la légende attribuait autant de fenêtres que de jours dans l'année vit s'écrouler ses seize tours et renverser une partie de ses remparts.